Département **VAR**

N° D'ORDRE : 02/2024

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GASSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 04 avril 2024

Date de la convocation: 20 mars 2024

Présidente de séance : Anne-Marie WANIART

<u>Présents</u>: VILLETTE Séverine, Vice-Présidente, BONNANT Virginie, CARBONEL Eliane, DIGNAC Elisabeth, GIBELIN Gisèle, MARQUES Florian et PEYNE Stéphane

<u>Absente ayant donné pouvoir</u>: MARCELLINO Anne-Marie à CARBONEL Eliane

Absent excusé :

Objet:

Approbation du compte administratif

Année 2023

Nombre de membres :

en exercice : 9 présents : 8 votants : 8

Délibération certifiée exécutoire :

Transmise en Préfecture le :

Affichée / notifiée le :

Madame Séverine VILLETTE, Vice-Présidente, préside, Anne-Marie WANIART présente le compte administratif aux membres du Conseil d'Administration.

Le compte administratif du CCAS pour l'année 2023 s'établit ainsi :

Dépenses :

21 510, 45 €

Recettes:

13 522, 00 €

Soit un <u>déficit</u> de fonctionnement 2023 :

7 988, 45 €

Excédent reporté 2022 :

36503, 20 €

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE : 28514, 75 €

Hors de la présence de Madame Anne-Marie WANIART, Présidente, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent le compte administratif du budget du CCAS pour l'année 2023.

Copie conforme au registre des délibérations.

Gassin, le 04 avril 2024 La Présidente, Anne-Marie WANIART



